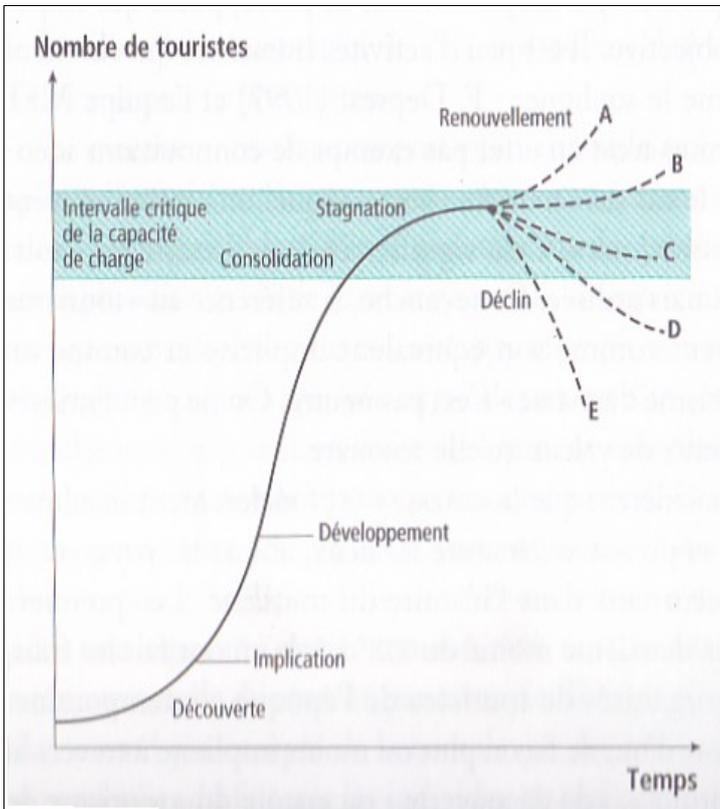
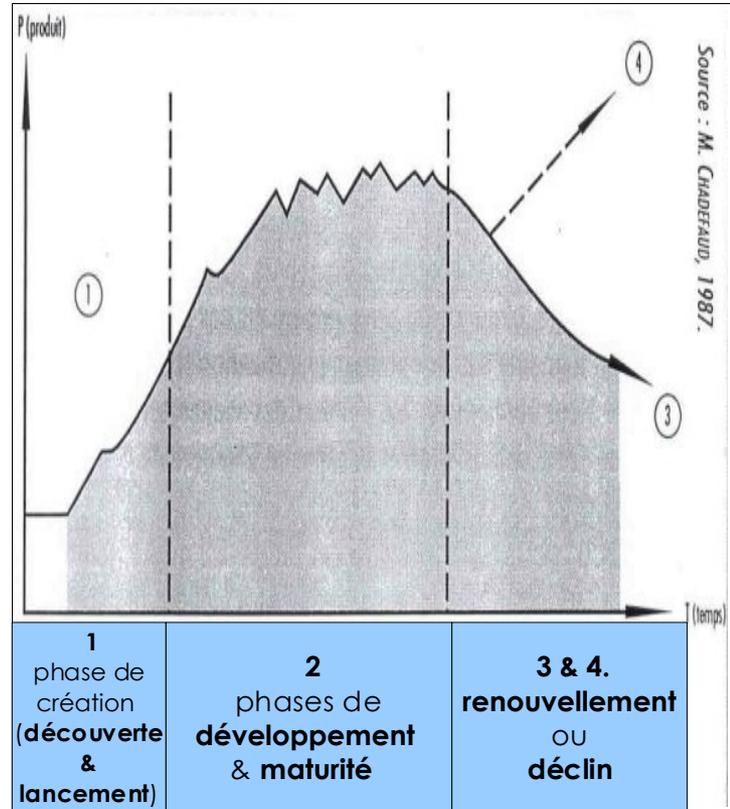


ANNEXE : Les lieux du tourisme

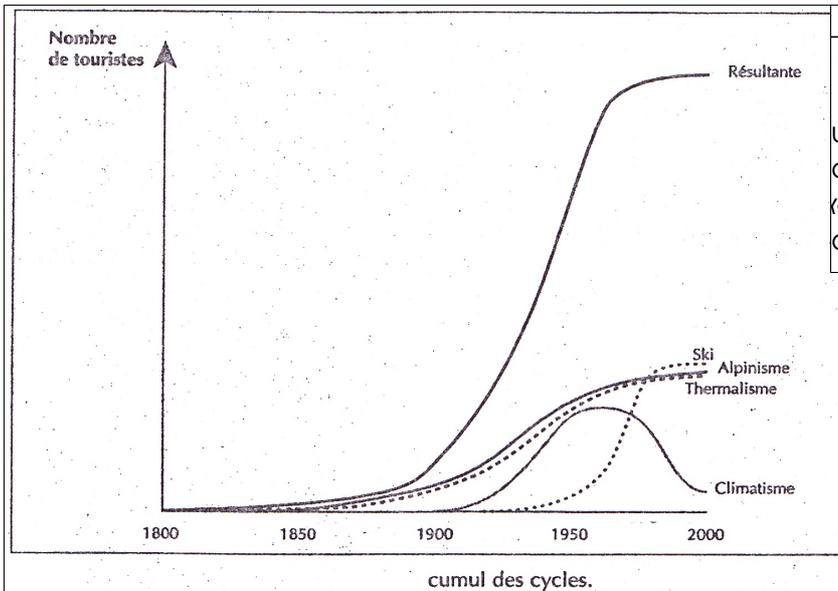
« La courbe de Butler » : le cycle de vie d'une station touristique



doc. 1 : cycle de vie d'une station touristique (Butler)



doc. 2 : coupe du cycle de vie d'une station



DOC. 3 : Les cycles des « produits touristiques peuvent se cumuler.

Si une station touristique propose une offre diversifiée, il faut cumuler les cycles (« **résultante** » = nombre de « clients » par cycles de « produits ») afin de dégager le cycle de la station.

Doc. 3 : une station touristique, aux activités diversifiées cumule plusieurs cycle

Analyser et comprendre la notion de « cycle de vie » d'un lieu touristique

- 1) Expliquer ce que cherche à démontrer Butler à travers sa courbe ?
- 2) Sur quelles hypothèses se base-t-il pour construire cette courbe ?
- 3) doc.1 & 2 : Décrire et analyser les différentes phases du cycle de vie d'une station.
- 4) Trouver au moins 3 facteurs qui pourraient expliquer le déclin d'un lieu touristique.
- 5) doc.3 : Quelle est l'idée ici mise en valeur ? Expliquer ce qu'est la « résultante ».

Finalités & analyse de la « COURBE DE BUTLER » :

=> elle envisage le cycle de vie d'une station touristique. Cette station touristique est pensée comme un lieu spécialisé (*mono-activité : une seule offre touristique*) ou au début de sa création (*phase de découverte*).

Selon ce modèle, un site touristique à une « durée de vie » car il passerait théoriquement par différentes étapes de développement.

Butler s'inspire en fait de la théorie économique du « cycle de vie d'un produit » (théorie de Vernon -1966-). Il considère donc un « lieu touristique » comme un simple « produit de consommation ».

1) découverte & implication :

a- découverte : la potentiel d'un lieu est « découvert » : « création » d'un lieux touristique.

b- la phase de lancement : , durant cette phase la croissance est limitée, mais les acteurs spatiaux s'impliquent dans un projet de promotion et mise en valeur du lieu (acteurs : pouvoirs publics -infrastructures- & investisseurs privés -secteur H.C.R.-).

2) **développement** : la hausse importante de la fréquentation se traduit par une croissance marquée de l'offre (hébergement, services, activités proposés).

3) **consolidation** : le site touristique entre dans une « phase de maturité » qui se caractérise par un ralentissement de plus en plus évident de la croissance du nombre de touriste.

4) **stagnation** : la fonction touristique du lieu demeure, mais le nombre de touriste est stable et donc la croissance des flux nulle.

5) projection : trois trajectoires théoriques

a) renouvellement : capacité en ce lieu d'adapter l'offre à la demande touristique : l'offre touristique a réussie à se moderniser ou à se diversifier. De nouveaux touristes affluent . Touristes, pouvoirs publics et investisseurs privés sont donc des acteurs spatiaux très actifs.

b) stagnation : l'offre est « saturée », la croissance des flux nulle ou très faible mais le lieu polarise un nombre du touriste constant. (ex. lieu attractif mais à la capacité d'hébergement qui ne s'est pas développée -limitée par le site, le manque d'initiatives des acteurs spatiaux etc.).

c) déclin : la désaffection est de plus en plus évidente pour le lieu et se traduit par une baisse du nombre de touristes. Ces acteurs spatiaux -les touristes- délaissent ce lieu à l'offre obsolète et sont vont fréquentés d'autres sites

- exemples de causes hypothétiques du « déclin » de la fonction touristique :

a) lié au site ou à la situation :

1/ à une saturation du bâti en un lieu : le site est saturé et les aménagements futurs sont restreints (destruction/reconstruction). L'offre devient moins attractive, le lieu ne peut s'adapter et la demande des touristes décline.

2/ à la situation : un autre lieu plus attractif se développe et concurrence le lieu (pour des raisons de prix, de nouveauté, de mode, de découverte d'un nouveau lieu, d'une amélioration quant à la desserte voire de progrès technologiques).

b) liées aux acteurs spatiaux :

-1/ aux touristes : le lieu est progressivement délaissé car il ne correspond plus à la « demande touristiques » (pratiques, espaces et représentations touristiques évoluent) qui privilégie un autre lieu plus attractif.

-2/ aux résidents du lieu : Le lieu est approprié par les résidents qui en font un lieu de vie (maison principale ou secondaire) et/ou de loisirs . Le lieu touristique se transforme progressivement en quartier résidentiel. La fonction touristique de ce lieu mute progressivement : les résidents en restreignent et se réservent l'accès . Ce lieu tends à avoir une fonction de loisirs et à être accaparé par les résidents et le voisinage.

- 3/ les pouvoirs publics peuvent vouloir restreindre les flux touristiques en un lieu (réglementation)

ex.1: suite à une demande des résidents-électeurs.

ex.2: soucis de préservation d'un site. (ex. Grotte de Lascaux)

ex.3 : le tourisme est cause, ou facteur aggravant, de déséquilibres écologiques. Les pouvoirs publics prennent les dispositions nécessaires à la protection du site.

-4/ aux investisseurs : investisseurs & entrepreneurs touristiques n'ont plus la capacité ou la volonté d'investir afin d'adapter le lieu à la demande touristique

c) à un aléa naturel ou anthropique : destruction du lieu.